

# UN SERVICE GÉNÉRAL

Yvonne MARTIN

Ce texte d'Yvonne Martin sur le fonctionnement de la BCD de l'École Colette à Auxerre s'inscrit dans la série de témoignages que nous publions afin de mieux cerner par de multiples exemples ce que nous entendons par "service général" et par "observatoire des écrits" à propos des BCD (cf. A.L. n°20 à 28).

Apparaît maintenant, à travers la diversité des solutions adoptées ici et là, le fait que la fonction de "service général" notamment dépend essentiellement de la manière dont l'école s'organise et fonctionne. Certes, la BCD est au début un facteur de changement de l'école, mais elle ne peut elle-même évoluer que parce que l'école, en continuant de se transformer, a besoin qu'elle joue d'autres rôles.

En 1989, LA B.C.D.<sup>1</sup> de l'école Colette, à Auxerre, n'a pas d'état d'âme! Et la remise en cause d'un fonctionnement qui s'est installé, transformé, aguerrri au fil des orientations ne surgit plus qu'à l'examen annuel de la carte scolaire. L'administration prenant prétexte du "privilege inouï" que représente un poste d'instituteur bibliothécaire à plein temps pour la marchander avec les créations ou les classes d'adaptation !...

## SITUATION ACTUELLE

L'école est à la périphérie d'une ZAC.

Milieu socio-culturel moyen d'une population de H.L.M., accession à la propriété et petits pavillons.

Le quartier, doté d'un centre commercial, d'un complexe sportif, de deux groupes scolaires séparés par une maison des enfants, ne subit pas de phénomène de vieillissement.

Parce qu'il est un lieu de transit, avec un fort pourcentage de familles séparées, la vie associative est médiocre, les problèmes affectifs et économiques souvent cruciaux.

L'école COLETTE a 9 classes dans les locaux à aires ouvertes :

- 4 maternelles et 2 primaires (CM1 et CM2) au rez de chaussée,
- 3 primaires (CP, CE1 et CE2) à l'étage de la B.C.D. et du GAPP. Chaque groupe classe travaille séparément pendant les heures consacrées aux "matières fondamentales". Il y a décloisonnement de 15 à 16 h. entre 5 ou 7 classes de la MS au CM2.

La B.C.D. étant un service général doit permettre :

- 1. Une libre circulation** individuelle et de groupes à amplitude variable ce qui suppose
  - l'établissement concerté d'un cadre horaire<sup>2</sup> offrant à tous des temps de passage "obligé" et "facultatif".
  - Un apprentissage systématique généralisé de l'outil BCD. (programmé)
  - l'acquisition d'une précoce autonomie face à l'emprunt, à la diversité des écrits et des moyens audio-visuels.
  - des structures d'incitation (animations), d'aide à la lecture (ELMO 0 - ELMO), à l'écriture et au réinvestissement.

<sup>1</sup> Pour plus de détails, voir l'exposé du fonctionnement de la BCD de l'école Colette en 1981 dans "Les BCD. Pour quelle école ? Pour quelle lecture ?" Yves Parent (Édition AFL) p.10 à 25 et 255 à 230.

<sup>2</sup> Emploi du temps 1989-1990.

- des tableaux d'affichage (disséminés dans l'école) d'accès facile, un hall d'exposition offrant de multiples courants d'information et d'échange et proposant la participation aux manifestations à caractère culturel (journée de la lecture, théâtre, concert) ou plus didactique (réflexions sur la lecture, la sécurité).

**2. Une gestion responsable** que tous les intervenants sont tenus de partager à des titres divers.

**a) Un comité de gestion quotidien.**

Des enfants des CE et CM sont chargés pendant une heure et sur une durée de 15 jours de :

- résoudre tous les problèmes de bibliothéconomie (prêt, rangement, catalogage, équipement des livres nouveaux et des périodiques, restauration),
- d'assurer l'accueil des petits, de répondre à leurs demandes, de les aider à lire ou de leur raconter des histoires,
- de rechercher, inventorier, exposer livres, périodiques, documents audio-visuels dont on dispose pour aborder un thème, révéler un auteur, un illustrateur, enrichir une réflexion, compléter des informations (ciné-télé-journal-actualité), agir sur l'environnement pour l'améliorer, détecter les manques et trouver des solutions de remplacement, préparer des sorties, séjours (classe verte, classe neige).

**b) un comité de lecture jeunesse.**

En liaison directe avec la B.M. et la B.C.P., composé d'enfants "volontaires", parents, enseignants, bibliothécaires, il dispose de 15 jours pour faire une lecture critique des dernières éditions mises à disposition par un libraire. Les avis sont consignés dans un recueil à caractère "indicatif" et à parution semestrielle : "TIRE LIVRES" destiné aux responsables départementaux de dépôts de livres, aux écoles, bibliothèques et centres de loisirs.

C'est à partir de ces comptes-rendus, en fonction des demandes, des lacunes, des coups de coeur, et du budget que s'effectuent le choix et l'achat des livres. (Nous disposons d'une allocation budgétaire municipale, scolaire, et coopérative pour compléter, renouveler, équiper le fonds de livres).

**c) afin d'aider parents et enfants à choisir, un** groupe est chargé, sous le patronage de la B.C.D., de faire une exposition-vente de livres nouveaux pour Noël avec étude de marché, publicité, promotion assortie d'examen de catalogues, d'estimation du rapport qualité-prix d'ouvrages (Souris noires, dictionnaires, etc.) visite et choix des collections en librairie, calcul des taux de ristourne permettant de financer des projets coopératifs.

**3. Les heures d'ateliers décloisonnés** ont des vocations multiples. Elles proposent en même temps qu'un usage "libéré" de la R.C.D. (lecture individuelle, jeux...), l'installation de clubs de création (poésie, écriture de nouvelles, romans, contes, journal, théâtre...) plus ou moins gérés par les enfants et pour lesquels il est possible d'associer des professionnels (journalistes, écrivains...). En ces heures peuvent réellement s'instaurer des activités concurrentes destinées à une production interne immédiate (heure du conte, enregistrement d'histoires, fêtes, etc.) ou externe s'inscrivant dans un projet à plus long terme (feuilleton pour Zacadi, spectacle pour la maison de retraite, actions de solidarité pilotées par l'OCCE, etc.)

**4 . La présence d'une bibliothèque municipale** sur le quartier limite l'ouverture de la B.C.D. aux heures scolaires et à l'inter-classe : temps mis à disposition des parents, enfants, animateurs, garderie, sans autre restriction que de l'exploiter utilement en respectant les règles de sécurité et de fonctionnement.

## CONCLUSION

S'il n'y a pas d'état d'âme... il y a tout de même une certaine insatisfaction ! Malgré les tentatives pour augmenter une prise en charge et un investissement plus délibérés par les enfants de ce lieu, la B.C.D. garde une organisation structurelle un peu figée. Les causes ne sont pas aisées à faire émerger surtout quand on y est directement impliqué.

On peut invoquer l'importance, la richesse des collections et de l'équipement qui tendent à l'assimiler à une B.M. La présence depuis 1976 d'une institutrice titulaire du C.A.F.B. "suresponsable" et qui endosse souvent seule, parfois avec mauvaise conscience les heurs et malheurs de l'évolution...

Une réflexion approfondie au sein de l'équipe pédagogique sur le rôle essentiel que joue la prise de pouvoir sur les apprentissages, inciterait peut-être à la mise en place d'autres services coopératifs aidant les enfants à transformer leurs rapports à la vie en faisant éclater leur statut d'assistés.

Yvonne MARTIN